

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEAUVAIS - 6001 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 11/07/2024 - 3002 - 2021 B 00092 - 893 463 562 - A.D.S.A PROPLETE

ADSA PROPLETE

11 Rue de la Fresnoye
60430 ABBECOURT

Durée N: 12
Durée N-1: 12

BILAN ACTIF

	Brut	Amort. prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur imm. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques, mat. outillage industriel	3 157	643	2 514	1 650
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé	3 157	643	2 514	1 650

Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Clients et comptes rattachés	10 980		10 980	9 148
Autres créances	883		883	714
Capital souscrit et appelé, non versé				
VMP (dont actions propres)				
Disponibilités	910		910	654
Charges constatées d'avance				924
Total de l'actif circulant	12 774		12 774	11 441

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

Total de l'actif	15 931	643	15 288	13 092
-------------------------	---------------	------------	---------------	---------------

Droit au bail		Immo. à - un an		Part à + un an	
Immobilisations		Stocks		Créances	

Ammon

BILAN PASSIF

		31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé)	500	500	500
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)			
Réserve légale		50	50
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve spé. prov. fluctuation des cours)			
Autres réserves (dont réserve achat d'oeuvre art.vivants)			
Report à nouveau		- 21 562	2 478
Résultat de l'exercice		- 29 150	- 24 041
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		- 50 162	- 21 012

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions pour risques et charges		

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes	65 451	34 104

Ecart de conversion passif		
----------------------------	--	--

Total du passif	15 288	13 092
------------------------	---------------	---------------

Ecart de réévaluation incorporé au capital		
Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		
écart de réévaluation libre		
réserve de réévaluation (1976)		
Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques CCP		
	65 451	34 104

Amour

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le total est de 15 288,59 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un déficit de 29 150,06 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Mention de l'application des principes généraux

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation et aux conventions comptables généralement admises, à savoir :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

Règles d'évaluation spécifiques aux principales rubriques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Fonds de commerce :
Le fonds de commerce appartient à l'entreprise pour l'avoir créé.

Immobilisations corporelles

Valorisation : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements : Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue du bien.

- | | |
|--|-------------------|
| - Constructions : | 20 ans |
| - Agencements, aménagement des constructions | entre 5 et 10 ans |
| - Matériel et outillage | entre 4 et 5 ans |
| - Matériel de transport | entre 3 et 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | entre 3 et 5 ans |
| - Mobilier de bureau | entre 5 et 10 ans |



Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et travaux en-cours

Méthodes d'évaluation appliquées : Les stocks sont évalués en fonction de la méthode dite « premier entré, premier sorti ».

Les en cours de production correspondent à des travaux débutés et non achevés à la date de clôture de l'exercice. Ils sont évalués à leur coût de production.

Le coût de la sous-activité et les intérêts sont exclus de la valorisation du stock.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur nominale.

Un écart de conversion est constaté pour les disponibilités en monnaie étrangère en fonction du cours de chaque monnaie au moment de l'inventaire.

Ammann

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT**Immobilisations et amortissements**

Les tableaux relatifs aux immobilisations et aux amortissements s'y rapportant sont joints en annexe.

Provisions inscrites au bilan

Le tableau relatif aux provisions inscrites au bilan est joint en annexe.

Etat des créances et des dettes

Le tableau relatif à l'état des créances et des dettes à la clôture de l'exercice est joint en annexe.

Charges constatées d'avance

- Charges d'exploitation : Néant

Capital social

Le capital social est composé de 50 parts de 10,00 €, intégralement libérés.

Etat des charges à payer

- Congés payés dus au personnel :	2 165,00 €
- Charges sociales sur congés payés dus :	217,00 €
Total :	2 382,00 €

Engagements financiers

- Engagements de Crédit bail mobilier : Néant

Engagements en matière de législation sociale

Indemnités de fin de carrière : Sans objet

Autres informations

Néant



IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles	31/12/2022	Augmentations		Diminutions		31/12/2023	réévaluation
	Immo. au début de l'exercice	Réévaluation. pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, créations viremts de poste à poste	par virements de poste à poste	par cessions à des tiers	Valeur brute immo. à fin exercice	Réévaluation légale
Frais d'établist. développement							
Autres postes							

Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
dont composants							
- sur sol d'autrui							
dont composants							
Insts gales, agenc. et aménagt. const							
dont composants							
Insts tech., matériel et outillage indus	1 685		1 471			3 157	
dont composants							
Autres immobilisations corporelles:							
- instal. gén, agenc, aménagts divers							
- matériel de transport							
- matériel de bureau et info, mobilier							
- emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Total immobilisations corporelles	1 685		1 471			3 157	

Immobilisations financières							
Participations évaluées							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immo. financières							
Total immobilisations financières							

Total général	1 685		1 471			3 157	
----------------------	--------------	--	--------------	--	--	--------------	--

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques			
	Amortissements début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I				
Terrains				
Constructions :				
- sur sol propre				
- sur sol d'autrui				
inst. gales, agencés aménagés des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34	608		643
Autres immobilisations corporelles :				
- inst. gales, agencements, aménagés divers				
- matériel de transport				
- matériel de bureau et informatique, mobilier				
- emballages récupérables et divers				
Total II	34	608		643
Total général (I+II)	34	608		643

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements fin exercice
	Différentiel de durée, autres Colonne 1	Mode dégressif Colonne 2	Amortissement fiscal except. Colonne 3	Différentiel de durée, autres Colonne 4	Mode dégressif Colonne 5	Amortissement fiscal except. Colonne 6	
Frais d'établissements Fonds commercial Autres immo. incorporelles							
Total I							
Terrains Constructions : - sur sol propre - sur sol d'autrui Inst. gén., agencts, aménag. Inst. techniques, mat. et outil. Autres immobilisations corporelles: - inst. générales, agenc., aménag. div. - matériel de transport - mat. bureau, informatique, mobilier. - emballages récupérables, divers							
Total II							
Frais acquisitions titres participation							
Total général							
Total général non ventilé		Total général non ventilé			Total général non ventilé		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant début d'exercice	Augmentations: dotations exercices	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- dont majoration exceptionnelle de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total provisions réglementées				

Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total provisions risques et charges				

Provisions pour dépréciation:				
- sur immobilisations incorporelles				
- sur immobilisations corporelles				
- sur immo. des titres mis en équivalence				
- sur immo. des titres de participation				
- sur autres immobilisations financières				
- sur stocks et en cours				
- sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
Total provisions pour dépréciation				

Total général				
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			
	- financières			
	- exceptionnelles			

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice	
---	--

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	10 980	10 980	
Créance représentative de titres prêtés			
- provision pour dépréciation ant. constituée			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres	521	521	
collectivités publ.			
- Impôts sur les bénéfices			
- TVA			
- Autres impôts, taxes vers. assimilés			
- Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers (dont créances relatives opérations pension de titres)	361	361	
Charges constatées d'avance			
Total général	11 863	11 863	
Montant des - prêts accordés en cours d'exercice			
- remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes				
auprès ébts crédit				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 860	1 860		
Personnel et comptes rattachés	8 264	8 264		
Sécurité sociale et organismes sociaux	40 683	40 683		
Etat et autres	12 138	12 138		
collectivités				
publiques	62	62		
- Impôts sur les bénéfices				
- TVA				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 441	2 441		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total général	65 451	65 451		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés pers. physiques	2 441			

Amman

ADSA PROPLETE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 11, Rue de la Fresnoye
60430 ABBECOURT
893 463 562 RCS BEAUVAIS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 20 MAI 2024

PREMIERE DECISION

L'associée, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit de 29 150,06 euros.

Cette décision est approuvée à l'unanimité

DEUXIÈME DECISION

L'assemblée décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 29 150,06 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (déficit)	- 29 150,06 euros	
Report à nouveau (débiteur)	-21 562,41 euros	
 Au report à nouveau débiteur :	 - 50 712,47 euros	 -----
Totaux	- 50 712,47 euros	- 50 712,47 euros

En fonction de l'affectation du déficit de l'exercice, le total des capitaux propres demeurent inférieur à la moitié du capital.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que, s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

TROISIÈME DECISION

L'assemblée reconnaît qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

QUATRIÈME DECISION

L'assemblée donne à la Gérante quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Gérante.



ADSA PROPLETE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 11, Rue de la Fresnoye
60430 ABBECOURT
893 463 562 RCS BEAUVAIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 MAI 2024
RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'assemblée générale ordinaire annuelle est réunie en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Tous les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été communiqués et tenus à disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'activité de l'exercice a connu une nouvelle progression permettant une augmentation significative du chiffre d'affaires (+18,2 %). Cependant, les charges d'exploitation ayant quant à elles connu une progression plus rapide, principalement en ce qui concerne la masse salariale, le résultat d'exploitation demeure fortement déficitaire. La société a été placée en redressement judiciaire au cours du mois de décembre 2023.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif, susceptible d'avoir une incidence sur les comptes joints, n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle ce rapport est établi.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir raisonnables consistent à poursuivre le développement de l'entreprise mais à mieux maîtriser les charges d'exploitation afin retrouver un résultat d'exploitation équilibré.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Le total des produits d'exploitation s'élève à 84 0255 euros contre 71 085 euros en 2022.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 113 143 euros contre 95 018 euros en 2022, dont 27 119 euros d'autres achats et charges externes, 5 540 euros d'impôts et taxes, 79 870 euros de salaires et charges sociales et 608 euros de dotations aux amortissements.
- Le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 29 112 euros.



La société dégageant un résultat financier déficitaire de 10 euros et un résultat exceptionnel déficitaire de 27 euros, l'impôt sur les sociétés étant nul de part le déficit dégagé, le résultat de l'exercice se solde par un déficit de 29 150 euros.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 15 288 euros contre 13 092 euros au 31 décembre 2022.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 29 150,06 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (déficit)	- 29 150,06 euros
Report à nouveau (débiteur)	-21 562,41 euros

Au report à nouveau débiteur :	- 50 712,47 euros
--------------------------------	-------------------

Totaux	- 50 712,47 euros	- 50 712,47 euros
---------------	--------------------------	--------------------------

En fonction de l'affectation du déficit de l'exercice, le total des capitaux propres demeurent inférieur à la moitié du capital.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que, s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il n'existe aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Je suis disponible pour apporter toute précision complémentaire au présent rapport qui serait nécessaire. Pendant cette assemblée je développerai les termes du présent rapport.

La Gérante



ADSA PROPLETE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 11, Rue de la Fresnoye
60430 ABBECOURT
893 463 562 RCS BEAUVAIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 20 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt mai, au siège social, l'associée unique s'est réunie au siège social sur convocation de la Gérance.

Madame Anissa AMMOUR, demeurant 11, Rue de la Fresnoye à ABBECOURT (60430) et Gérante de la société :

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Madame Anissa AMMOUR, Gérante.

II - A CONVOQUE L'ASSEMBLEE GENERALE EN VUE DE PRENDRE LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- quitus à la gérance.

PREMIERE DECISION

L'associée, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit de 29 150,06 euros.

Cette décision est approuvée à l'unanimité

DEUXIÈME DECISION

L'assemblée décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 29 150,06 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (déficit)	- 29 150,06 euros	
Report à nouveau (débiteur)	-21 562,41 euros	
Au report à nouveau débiteur :	- 50 712,47 euros	
	-----	-----
Totaux	- 50 712,47 euros	- 50 712,47 euros

En fonction de l'affectation du déficit de l'exercice, le total des capitaux propres demeurent inférieur à la moitié du capital.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.



RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que, s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

TROISIÈME DECISION

L'assemblée reconnaît qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

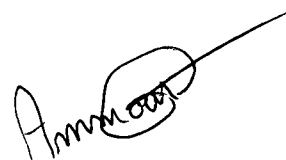
Cette décision est approuvée à l'unanimité.

QUATRIÈME DECISION

L'assemblée donne à la Gérante quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Gérante.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Amour', is located in the bottom right corner of the page.